

Article 21 du Règlement

Jusqu'à maintenant, les femmes, les handicapés, les minorités, les autochtones et les jeunes faisaient partie intégrante de notre société. En reléguant la ministre d'État chargée de la Jeunesse au ministère de l'Emploi et de l'Immigration, on fait disparaître la jeunesse de la scène canadienne. Au fond, le gouvernement dit à certains citoyens: «Vous n'êtes plus membres à part entière de notre société. Que vous soyez autochtone, d'origine étrangère ou autre, vous n'avez plus voix au chapitre et nous allons décider pour vous».

Le parti libéral rejette énergiquement cette décision mal avisée du gouvernement conservateur, et nous ferons tout notre possible pour que les jeunes retrouvent leur voix et leur rôle dans la société canadienne.

* * *

[Français]

LA CULTURE CANADIENNE**HOMMAGE À L'ABBÉ MAURICE PROULX**

M. André Plourde (Kamouraska—Rivière-du-Loup): Monsieur le Président, je me joins à toute la population de ma circonscription de Kamouraska—Rivière-du-Loup, du Québec et du Canada tout entier pour rendre hommage à un homme qui a contribué d'une manière sans précédent à l'héritage filmé du Québec. Il a produit et réalisé depuis les années de la dépression jusqu'aux années de la révolution tranquille un nombre important de films.

L'abbé Maurice Proulx est un pionnier dans le domaine cinématographique, ayant participé à la fondation de l'une de nos grandes institutions culturelles canadiennes, l'Office national du film.

C'est pour souligner le travail admirable de ce résidant de La Pocatière que l'abbé Maurice Proulx a été reçu hier membre de l'Ordre du Canada.

* * *

[Traduction]

LA FORESTERIE**LA PERTE D'EMPLOIS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE**

M. Ray Skelly (Comox—Powell River): Monsieur le Président, étant donné que le premier ministre (M. Mulroney) et le ministre d'État chargé des Forêts (M. Merrithew) ont tous deux participé au Congrès forestier national qui a pris fin aujourd'hui à Ottawa, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur le triste sort des travailleurs forestiers du Canada, surtout de ceux de la Colombie-Britannique. Quelque 26,000 personnes ont perdu leur emploi dans le secteur de l'exploitation forestière en Colombie-Britannique, dont 16,000 membres du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique. De ce nombre, 5,500 sont des travailleurs âgés dont les pensions sont menacées parce qu'ils ont été mis à pied il y a plus de deux ans. Je prie le ministre du Travail (M. McKnight), le ministre

d'État chargé des Forêts, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (Mme MacDonald) et le premier ministre de contribuer ensemble à établir immédiatement un programme de recyclage de la main-d'œuvre à l'intention de ces travailleurs âgés défavorisés.

Comme le gouvernement n'a pas su présenter une politique nationale en matière d'exploitation forestière, il lui faut maintenant s'arranger pour présenter une Loi nationale sur les forêts, créer un ministère des Forêts qui soit le portefeuille unique d'un ministre afin que ce secteur industriel occupe la place qui lui revient au Canada, soit la première.

* * *

LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS**L'OUVERTURE À CALGARY DU CENTRE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES SERVICES ACCESSIBLES AUX DÉSAVANTAGÉS**

M. Lee Clark (Brandon-Souris): Monsieur le Président, le nombre de services accessibles à ceux qui sont physiquement diminués dans nos localités s'accroît. Aujourd'hui, à Calgary, le secrétaire d'État a ouvert un centre où seront centralisés tous les renseignements sur les services accessibles aux désavantagés, sur leurs associations et sur les spécialistes du domaine de la réadaptation d'un bout à l'autre du Canada. Le gouvernement fédéral accordera \$720,000 à l'université de Calgary au cours des deux prochaines années pour aménager et exploiter ce centre.

Je suis particulièrement heureux que ce centre portera le nom de mon prédécesseur, feu l'honorable Walter Dinsdale. De temps à autre, certaines personnes font un apport remarquable à une cause. Tel était l'honorable Walter Dinsdale. Il a consacré sa vie à sensibiliser tous les Canadiens aux problèmes particuliers que doivent affronter les physiquement diminués. Il s'est efforcé de faciliter la vie de ceux qui sont ainsi désavantagés. Il est donc tout à fait approprié que le centre soit nommé en son honneur.

* * *

LA CONSTRUCTION NAVALE**ON S'OPPOSE À L'INTENTION D'ACHETER DES NAVIRES À L'ÉTRANGER**

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, pourquoi le gouvernement est-il plus soucieux de créer des emplois à l'étranger que dans les chantiers maritimes du Canada? Les constructeurs canadiens risquent bientôt de ne plus avoir d'emploi, si ce n'est pas déjà chose faite. La dernière insulte faite à leur secteur par le ministre associé de la Défense nationale (M. Andre) les a scandalisés. En effet, le 4 avril, à Halifax, le ministre a déclaré lors d'une conférence de presse qu'il envisageait encore la possibilité de faire l'acquisition, au coût de 100 millions de dollars, de navires étrangers destinés à la réserve navale et à la flotte auxiliaire.